DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 22 AVRIL 2008

Délibération n° 2008.04.077

Désignation des délégués communautaires au Syndicat d'harmonisation en eau potable (SHEP) LE VINGT DEUX AVRIL DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 16 avril 2008

Membres présents:

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Excusé(s):

Jacques NOBLE

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Eric DANCHE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 AVRIL 2008

DELIBERATION N° 2008.04.077

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT D'HARMONISATION EN EAU POTABLE (SHEP)

Le syndicat d'harmonisation en eau potable (SHEP) a pour objet :

- de rechercher et d'appliquer les mesures destinées à réduire les disparités des prix de vente de l'eau dans le département de la Charente.
- d'étudier, de proposer et de participer aux actions concernant la gestion quantitative et qualitative de la ressource dans le département de la Charente.

La ComAGA a adhéré à ce syndicat par délibération n°269/1 du 28 décembre 2000. Les membres qui le composent sont représentés comme suit :

Collectivités adhérentes	Nombre de délégués	
	Titulaires	Suppléants
- Département de la Charente	10	10
- 38 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable ou communes consommant entre 0 et 500 000 m ³	38	38
 8 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable ou communes consommant entre 500 000 et 1 million m³ 	16	16
- Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de l'agglomération de Cognac (SIEAA)	3	3
- ComAGA	5	5

Conformément aux statuts dudit syndicat, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants doivent être désignés pour représenter la ComAGA au comité syndical.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose:

DE DESIGNER les délégués titulaires et suppléants suivants :

5 membres titulaires: 5 membres suppléants :

Mme Madeleine LABIE MM. **Denis DOLIMONT**

Jean-Claude BEAUCHAUD

Michel BRONCY Jacques DUBREUIL

Nicolas BALEYNAUD MM. Maurice FOUGERE **Guy ETIENNE** Gérard DEZIER Jean-Claude BESSE

pour représenter la ComAGA au comité syndical du syndicat d'harmonisation en eau potable.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :		
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :	
25 avril 2008	25 avril 2008	